



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**  
-----

SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION REGIONALE DE L AGRICULTURE ET DE L ELEVAGE DIANA  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

N° 01-AOO/2025/MINAE/SG/DRAE.21/PRMP

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 25/03/2025 publié dans RADIO ET TELE VARATRAZA ANTSIRANANA en date du 26/03/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DES PERIMETRES IRRIGUES DANS LA RÉGION DIANA repartis en 12 lots dont:** Lot 1 : Travaux de mise en place d'un barrage en épi de sable du Périmètre Irrigué de la Basse Mahavavy dans le Fokontany de Matsaborilaidama, Commune Urbaine d'Antambilobe, District d'Antambilobe. Lot 2 : Travaux de protection de la prise principale à Andavakantsantsa et d'entretien de la piste d'accès vers la prise principale du Périmètre Irrigué de la Basse Mahavavy dans le Fokontany de Matsaborilaidama, Commune Urbaine d'Antambilobe, District d'Antambilobe. Lot 3 : Travaux de remise en état des berges, curages mécaniques des canaux principaux, et d'entretien du siphon à Mantaly du Périmètre Irrigué de la Basse Mahavavy dans le Fokontany de Matsaborilaidama, Sengaloka, et Mantaly dans la Commune Urbaine d'Antambilobe et Commune Rurale de Mantaly, District d'Antambilobe. Lot 4 : Travaux de construction d'une bache de 30m à Antagnantanana dans le Fokontany d'Antagnantagnana sur le canal CPRG du Périmètre Irrigué de la Basse Mahavavy Commune Rurale d'Ampondralava dans la Commune Urbaine d'Antambilobe, District d'Antambilobe. Lot 5 : Travaux de mise en place d'un barrage en épi de sable à Ambakirano du Périmètre Irrigué d'Antambakirano dans le Fokontany d'Antambakirano, Commune Rurale d'Antambakirano, District d'Antambilobe. Lot 6 : Travaux de réhabilitation du Périmètre Irrigué d'Antambilo Rive Gauche dans le Fokontany Mahavanona, Commune Rurale Mahavanona, District Antsiranana II. Lot 7 : Travaux de réhabilitation du Périmètre Irrigué Besokatra Rive Droite dans le Fokontany Mahavanona, Commune Rurale Mahavanona, District Antsiranana II. Lot 8 : Travaux de réhabilitation du Périmètre Irrigué d'Antanamandriry, dans le Fokontany Mahavanona, Commune Rurale Mahavanona, District Antsiranana II. Lot 9 : Travaux de réhabilitation du Périmètre Irrigué d'Anamakia, dans le Fokontany Anamakia, dans la Commune Urbaine de Diégo Suarez, District d'Antsiranana I. Lot 10 : Travaux de réhabilitation du Périmètre Irrigué de Mahaleja dans le Fokontany de Mahaleja, Commune Rurale d'Antsahampano, District d'Antsiranana. Lot 11 : Travaux de réhabilitation du Périmètre Irrigué d'Ankivanja Haut et creusement du canal principal à Ambondrona dans le Fokontany d'Ambondrona, Commune Rurale d'Ambondrona, District d'Antsiranana II et Lot 12 : Travaux de réhabilitation du Périmètre Irrigué d'Ankivanja Bas dans le Fokontany d'Ambolopamba, Commune Rurale de Bobasakoa, District d'Antsiranana II " .  
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **deux (2)** Lot(s) au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : BEKAMISY Arnaud César  
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics  
- Adresse : BUREAU DE LA DIRECTION REGIONALE DE L AGRICULTURE ET DE L ELEVAGE DIANA BLOC ADMINISTRATIF ANTSIRANANA 2EME ETAGE PORTE 66

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 3: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 4: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 5: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 6: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 7: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 8: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

- Lot 9: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 10: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 11: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 12: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à BUREAU DE LA DIRECTION REGIONALE DE L AGRICULTURE ET DE L ELEVAGE DIANA BLOC ADMINISTRATIF ANTSIRANANA 2EME ETAGE PORTE 66 au plus tard le 05/05/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: deux millions Ariary (Ar2 000 000.00)
- Lot 2: un millions six cent mille Ariary (Ar1 600 000.00)
- Lot 3: quatre millions Ariary (Ar4 000 000.00)
- Lot 4: un millions sept cent mille Ariary (Ar1 700 000.00)
- Lot 5: cinq cent mille Ariary (Ar500 000.00)
- Lot 6: un millions neuf cent mille Ariary (Ar1 900 000.00)
- Lot 7: un millions huit cent mille Ariary (Ar1 800 000.00)
- Lot 8: un millions cinq cent mille Ariary (Ar1 500 000.00)
- Lot 9: deux millions Ariary (Ar2 000 000.00)
- Lot 10: huit cent mille Ariary (Ar800 000.00)
- Lot 11: un millions six cent mille Ariary (Ar1 600 000.00)
- Lot 12: un millions cinq cent mille Ariary (Ar1 500 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du TRESORERIE GENERALE D ANTSIRANANA

9. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
5	Bureau de la Commune rurale Ambakirano	16/04/2025	15h30	RAVELOMANANTSOA GEORGES MARC
1	Bureau Agriculture -CIRAE- Ambilobe FKT Antanfiankasaka	16/04/2025	7h30	RAVELOMANANTSOA GEORGES MARC
6	Bureau de la Commune rurale Mahavanona	14/04/2025	13h00	RAVELOMANANTSOA GEORGES MARC
2	Bureau Agriculture -CIRAE- Ambilobe FKT Antanfiankasaka	16/04/2025	7h30	RAVELOMANANTSOA GEORGES MARC
4	Bureau Agriculture -CIRAE- Ambilobe FKT Antanfiankasaka	16/04/2025	7h30	RAVELOMANANTSOA GEORGES MARC
3	Bureau Agriculture -CIRAE- Ambilobe FKT Antanfiankasaka	16/04/2025	7h30	RAVELOMANANTSOA GEORGES MARC
7	Bureau de la Commune rurale Mahavanona	14/04/2025	13h00	RAVELOMANANTSOA GEORGES MARC
8	Bureau de la Commune rurale Mahavanona	14/04/2025	13h00	RAVELOMANANTSOA GEORGES MARC
9	Bureau Fokontany Namakia	14/04/2025	07h30	RAVELOMANANTSOA GEORGES MARC
10	Bureau Fokontany Namakia	14/04/2025	07h30	RAVELOMANANTSOA GEORGES MARC
11	Bureau de la Commune Rurale Anivorano Nord	15/04/2025	06h30	RAVELOMANANTSOA GEORGES MARC
12	Bureau de la Commune Rurale Anivorano Nord	15/04/2025	06h30	RAVELOMANANTSOA GEORGES MARC

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à ..... Le 03/04/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS